## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

## **SEANCE DU 11 MARS 2021**

Afférents au Conseil 15 En exercice 15 Qui ont pris part à la

délibération 11

Date de convocation 04/03/2021 Date d'affichage 15/03/2021

L'an deux mil vingt et un, le onze mars, à 20 h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Christophe PUZIN, Rachel FAVEAUX, Sophie KOLLROS, Julien FABER, Raoul PURSON, Romuald LEPRINCE, Frédérique SERRE, Pascal LEPAGE, Yvon PERIDON, Agnès ROUX

Absents excusés : Esperanza LULLO, Magalie PLATAT donnant pouvoir à Christophe PUZIN, Jean-Noël LEPAGE

Absents non excusés: Agnès CRESPEL, Richard CURTO-PEREZ

M. Raoul PURSON est nommé secrétaire de séance.

## **DUREE ET TARIFS DES CONCESSIONS FUNERAIRES** 2021-03-D16

Le maire rappelle au conseil municipal les tarifs et durées actuels des concessions funéraires :

- > au cimetière :concession perpétuelle : 155 €
- > au columbarium : concession trentenaire : 1 070 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

- ➤ de fixer la durée des concessions au cimetière à 30 ans à compter du 15 mars 2021,
- ➤ de ne pas modifier la durée et le tarif des concessions au columbarium jusqu'à épuisement des 4 concessions restant à vendre,

par 10 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention, de fixer à 155 € le prix des concessions trentenaires au cimetière et de leur renouvellement.

Les recettes correspondantes seront encaissées à l'article 70311.

Ont signé au registre les membres présents. Copie conforme.

Le Maire, Romuald LEPRINCE. Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 055-215501545-20210311-2021-03-D16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2021 Publication : 26/03/2021